

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/76 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>DELIBERATION n°DC2015/41</i>	

Nombre de membres : Le trente et un mars deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit au Chesne sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

En exercice : 125
Présents : 81
Votants : 93 (dont 12 pouvoirs)
POUR : 93 (100%)
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Date de la convocation : 24/03/2015

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON, Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne LESUEUR Patricia, MASLACH Marie-Odile, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARDIAUX François, BAUSSART Thierry, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLIN Michel, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEFORGE Pierre, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, FREY Hervé, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HENRY Philippe, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LOUIS Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, PONCELET Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno.

Représentés : Madame BAUDART Martine donne pouvoir à Monsieur Yann DUGARD, Madame DAPPE Christine donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice, Madame PAYEN Françoise donne pouvoir à Monsieur ADAM Claude, Madame ROGER Magalie donne pouvoir à Monsieur CARPENTIER Dominique, Madame Anne SEMBENI donne pouvoir à Mme Karine PASSERA, Monsieur BROUILLON Patrick donne pouvoir à Monsieur SIGNORET Francis, Monsieur DION Christophe donne pouvoir à Monsieur ETIENNE Philippe, Monsieur GIRONDELOT Bernard donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Jacques, Monsieur HULOT Christian donne pouvoir à Monsieur CORNEILLE Jean-Pierre, Monsieur LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel, Monsieur QUEVAL Guillaume donne pouvoir à Madame MASLACH Marie-Odile, Monsieur SCHWEMMER Michaël donne pouvoir à Monsieur BROYER Jean.

**OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ID
CHAMPAGNE ARDENNE**

Vu l'arrêté du modifiant les statuts de la 2C2A, notamment leur article 3.2 – Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ;

Vu la délibération n°2010/081 du Conseil Communautaire en date du 10 novembre 2010 décidant l'adhésion auprès de la CADEV à compter du 1^{er} janvier 2011 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE de la fusion des agences CADEV et CARINNA, regroupées au sein de l'agence ID Champagne-Ardenne

- DESIGNER Francis SIGNORET, titulaire et Yann DUGARD suppléant, au sein du Conseil d'Administration de l'agence ID Champagne Ardenne.

Le Président,

Francis SIGNORET

